



# Collège des Enseignants- Formateurs Expert en PNL de la Fédération NLPNL

La PNL pour apprendre, entreprendre et évoluer...

*Maj. Mai 2023 : ces directives entreront en application à cette date et pour la signature de tout nouveau contrat d'un future stagiaire E-FE*

Liste des documents à fournir pour l'examen de recevabilité d'un dossier en vue de l'obtention de la 2<sup>ème</sup> signature et la reconnaissance d'Enseignant/Formateur Expert en PNL.

Important : les documents doivent être fournis dans l'ordre indiqué afin de faciliter la vérification de la recevabilité du dossier par la Commission du Collège des Formateurs experts.

## **INTERCALAIRE 1 : FICHE PERSONNELLE :**

- NOM Prénom
- Photo
- Adresse mail
- Téléphone
- C.V.
- Lettre de motivation
- Statut actuel : salarié, indépendant avec N° Siret, ...

## **INTERCALAIRE 2 : PARCOURS PNL :**

Attestations et certifications.

- **Technicien** : année .... Nombre de jours.... Nom de l'organisme certifiant + certificat de Technicien
- **Praticien** : année ..... nombre de jours.... Nom de l'organisme certifiant + certificat de Praticien
- **Maître Praticien** : année ... nombre de jours... Nom de l'organisme certifiant + certificat
- **Personne Ressource** : année ... nombre de jours.... Nom de l'Organisme + Attestation
- **Formation de Formateur** : année... nombre de jours ) nom de l'organisme certifiant ou équivalence : **2 ans minimum** de pratique de formateur ou enseignant + attestations
- **Formation de Formateur Expert en PNL** : année .... Nombre de jours ....., nombre d'heures , nom de l'organisme certifiant ,... nom de votre Formateur Expert de référence au sein de l'organisme de formation , type de formation ( supervision, assistantat, groupe didactique , ...)
- **1ère signature** : Nom de l'Organisme et des Formateurs Experts + certificat.

## **INTERCALAIRE 3 : FORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

- Attestation d'autres formations avec le nombre de jours de chacune + Nom de l'organisme, formateurs dates, ... Exemples de formations : Coaching, Hypnose, Relation d'Aide, Sophrologie, Systémie, Thérapie Brève, Approche narrative, ....

## **INTERCALAIRE 4 : ASPECTS PEDAGOGIQUES :**

- Exemple d'une séquence pédagogique détaillée destinée à des stagiaires : étape par étape  
Ce protocole écrit sera tiré au sort par le jury et communiqué au candidat dès réception du dossier.

- Le candidat aura à traiter deux protocoles différents, l'un par écrit avant le passage devant le Jury ; l'autre à l'oral, lors du passage devant le Jury.

### Protocole écrit

Le candidat rédigera et fournira à la Commission le document pédagogique d'un protocole tiré au sort par la Commission du Collège des Formateurs Expert. Ce document, rédigé par le candidat, représente un exemple de document pédagogique à remettre aux stagiaires en tant que support de présentation et d'exercice pratique. Le tirage au sort a lieu dès réception du dossier du candidat ; le document est à fournir à la Commission un mois au plus tard avant le passage devant le Jury en complément du dossier d'admission du candidat au Jury de 2ème signature.

### Protocole oral

Lors du passage devant le Jury, un autre protocole sera tiré au sort. Le candidat disposera d'un temps de préparation suivi par la présentation du protocole et d'une démonstration avec un volontaire appartenant au groupe de stagiaires créé ad hoc pour le passage du Jury.

À défaut, en absence de stagiaires, la démonstration se fera avec un volontaire, membre du Jury.

## **INTERCALAIRE 5 : COTISATIONS ET ENGAGEMENTS**

### **COTISATIONS**

- Attestation de règlement de votre adhésion annuelle à NLPNL ( DAI ou Association )
- Attestation de règlement de la cotisation d'adhésion au Collège des Enseignants
- Attestation de règlement des frais d'étude de dossier

### **ENGAGEMENTS** à nous retourner signés

- Engagement commun
- Engagement qualité
- Code de déontologie

Les candidats n'ayant pas suivi leur formation Maître-Praticien dans un OF agréé par NLPNL mais par une autre fédération devront avoir validé auprès de leur OF 1<sup>ère</sup> signature que le parcours suivi en Maître-Praticien est équivalent au parcours NLPNL en termes d'approche et de protocoles traités.

Les candidats formés et certifiés « Enseignants/Formateurs Expert » par un organisme non-membre de la NLPNL sont invités à prendre contact avec le collège des Enseignants/Formateurs Expert pour connaître les procédures et possibilités d'agrément.